

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

Bulletin mensuel du groupe de travail Chine - Ligue française des droits de l'homme

N°27 - février 2008

SOMMAIRE

Libertés d'information et d'expression. *page 2*

Démocratie et libertés. *pages 2&3*

Appareil judiciaire *page 3&4*

Conflits du travail. Condition ouvrière. *page 4*

Conflits ruraux. *page 4*

Mouvements populaires et pollution. *pages 4&5*

Jeux Olympiques 2008. *page 5*

Minorités ethniques. *page 5*

Hongkong. *page 6*

Informations diverses. *page 6*

Annexes *page 7*

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 10 yuan).

Inquiétudes chinoises avant les Jeux Olympiques

Affirmer et réaffirmer qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, c'est souvent, pour un gouvernement, révéler ses craintes. En cette fin de février, l'agence officielle multiplie les propos rassurants. Le ministre britannique David Miliband se prononce contre un boycott des jeux (23 février) ; selon un sondage publié à Londres le 22 février, 72% des Britanniques estiment que l'équipe nationale doit se rendre à Beijing ; il en va de même du premier ministre de l'île de Nioué (1482 habitants) dans le Pacifique (27 février) ; plusieurs familles royales feront le voyage ainsi que George Bush – mais il n'est rien dit du refus du Prince Charles le 28 janvier d'assister à l'ouverture des Jeux en raison de la situation au Tibet - ; aucun organisme de parrainage ne s'est retiré à ce jour (20 février) ; le directeur chinois d'Adidas assure que l'engagement à long terme de la firme montre que celle-ci respecte le sport et l'esprit du sport et ne s'immisce pas dans les affaires intérieures d'un pays étranger, etc.

Xinhua s'irrite évidemment du départ de Steven Spielberg et de l'attitude des O.N.G. qui suivent le cinéaste dans sa dénonciation de la position chinoise au Darfour. Cette attitude lui semble incompréhensible puisque « les Jeux olympiques jouent un rôle positif dans la promotion de la paix mondiale ». D'ailleurs la Chine a toujours œuvré pour faciliter le retour de la paix au Darfour par la négociation et, comme l'a candidement déclaré un ambassadeur de visite à Londres, cette région se trouve à plusieurs milliers de kilomètres de la Chine et ne lui appartient pas, donc la question du Darfour n'est pas une question pour la Chine. C.Q.F.D.

La Chine peut compter sur le président du Comité international olympique, dont les déclarations sont citées en exemple à Beijing : « Le C.I.O. est une organisation sportive et non politique ; on ne peut lui demander de résoudre des problèmes globaux » ; et les athlètes qui se serviraient des J.O. comme d'une arène politique seront punis. Pour faire bonne mesure, Xinhua rapporte les positions de champions d'autrefois (Linford Christie) ou d'aujourd'hui (Justine Hénin) pour qui sport et politique doivent être strictement séparés.

Le régime court quelques risques en accueillant des millions de touristes qui n'ont que faire des contrôles politico-administratifs et que l'encadrement quotidien des fonctionnaires peut énerver ; sans parler des dizaines de milliers de journalistes, qui n'ont pas l'habitude de la censure et détestent les restrictions de déplacement et d'écriture.

Nous contacter :

communication@ldh-france.org en mentionnant en objet «Groupe Chine».

Ce bulletin ne doit pas être reproduit à l'extérieur de la Ligue des Droits de l'Homme.

Libertés d'information et d'expression

8 fév.

Après quatre ans d'emprisonnement, Yu Huafeng, l'un des anciens directeurs du Nanfang Dushi Bao (Journal de la métropole du Sud), a recouvré la liberté grâce à une remise de peine. La peine initiale de douze ans de prison (abaissée à huit ans en appel) avait été prononcée après une série de reportages dérangeants pour des officiels de la province du Guangdong, dont la mort d'un étudiant dans un commissariat de police. Le courage des rédacteurs avait contribué à élargir l'audience du journal.

Yu Huafeng et son collègue Li Minying avaient été arrêtés en janvier 2004 pour « corruption ». Li fut libéré en février 2007. Le rédacteur en chef Cheng Yizhong avait été détenu en 2004 sans jugement pour le même motif. 2.300 journalistes chinois avaient signé en 2005 une pétition demandant leur mise en liberté. (*Reporters sans frontières, 8 février ; South China Morning Post*)

7 fév.

Les autorités ont écarté deux cents millions d'informations « nuisibles » sur le réseau internet, au cours de l'année 2007. L'office national en charge de la lutte contre la pornographie et contre les « publications illégales » ajoute qu'il a procédé à 149 millions de confiscations, dont 3,2 millions de revues et journaux illégaux et 136 millions de publications piratées (*Xinhua, 7 février*).

5 fév.

Un tribunal de Hangzhou (Zhejiang) a condamné l'écrivain et journaliste Lu Gengsong à quatre ans de prison pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État ». L'audience s'était tenue pendant dix minutes à huis clos le 22 janvier. Le journaliste avait été arrêté le 24 août 2007. Il avait rédigé une série d'articles sur la corruption des milieux officiels et en avait publié un sur un militant des droits civiques la veille de son arrestation. Il n'a pu avoir aucun contact avec sa famille durant sa détention et n'a pu lui adresser la parole au cours du procès.

Cette condamnation survient le jour même de la remise en liberté anticipée du journaliste Ching Cheong du Straits Times de Singapour, arrêté en avril 2005 pour espionnage et condamné en novembre 2006 à cinq ans de prison et à une amende de 300.000 yuan. Le journaliste Li Changqing est sorti de prison, le 2 février après trois ans de détention (cf. bulletin précédent). (*Kyodo, 19 février*)

31 janv.

Par décision de l'administration de la radio, des films et de la télévision, toute diffusion de programme vidéo sur internet doit avoir obtenu l'autorisation du gouvernement aux Les contrevenants devront payer une amende de 30.000 yuan. Cette décision est prise « dans l'intérêt du public ». (*Xinhua, 3 février*)

Démocratie et libertés

27 fév.

Le conseiller juridique, écrivain et militant des droits civiques Guo Feixiong (alias Yang Maodong), emprisonné depuis le 13 décembre 2007, subit des maltraitements physiques diverses dont des tortures à l'électricité. C'est ce qu'a déclaré son épouse Zhang Qing qui a décelé sur son corps cinq ou six cicatrices. Il a commencé, il y a quelque quatre-vingts jours, une grève de la faim qui ont conduit ses gardiens à le nourrir par injection. Il se trouverait dans un état d'amaigrissement alarmant.

Guo Feixiong avait organisé en septembre 2006 un rassemblement de paysans à Taishi (Guangdong) qui avait conduit à son incarcération pour « trouble à l'ordre public » puis à sa condamnation à cinq ans de prison et 40.000 yuan d'amende le 14 novembre 2007. Le motif officiel de son arrestation avait été d'avoir vendu vingt mille exemplaires sous une fausse référence de maison d'édition ; l'ouvrage « le tremblement de terre politique de Shenyang » dénonçait la corruption des fonctionnaires de cette capitale du Liaoning (*Reporters sans frontières, 27 février*)

21 fév.

La police de Weihai (Shandong) a interpellé le militant Miao Jun pour qui soutient les paysans dans leur lutte pour demeurer sur les terres réquisitionnées où ils habitent. Elle l'a menacé de prison et d'inculpation pour crime de subversion contre l'État s'il continuait à communiquer avec des médias comme 64tianwang et Radio Free Asia. Les initiatives de Miao Jun visent seulement à aider ces personnes défavorisées à se défendre mais le rendent passible d'incarcération à tout moment. (*64tianwang, 23 février*)

... suite en page 3

17 fév.

Zeng Jinyan, compagne du militant Hu Jia (arrêté le 27 décembre, voir bulletin précédent), a pu à titre exceptionnel sortir une fois de chez elle pour rencontrer son époux. Elle ne peut utiliser son téléphone portable ni accéder au réseau internet. Les journalistes n'ont pu la joindre, à l'exception de Radio Free Asia, le 21 février. Sa fille de trois mois, assignée à résidence avec sa mère souffrirait de déficience en calcium.

L'avocat de Hu Jia, Li Fangping, a affirmé le même jour qu'il n'avait toujours pas accès au dossier. Un autre avocat et ami de Hu Jia, Teng Biao, ne dispose plus de son passeport, confisqué le 28 janvier. La police lui demande de ne pas prendre contact avec Zeng Jinya (*Reporters sans frontières*, 26 février ; *Radio Free Asia* ; *Kyodo*)

20 fév.

Neuf mois après son arrestation, Zhang Zilin, un des dirigeants de la Ligue Fanlan, a été condamné à deux ans de prison. Pour « extorsion de fonds », La Ligue Fanlan, groupement politique fondé en 2004, lutte pour la démocratie et le droit de l'homme et compte plus de trois mille membres dans tout le pays. Zhang Zilin, étudiant de 23 ans à l'Institut des Beaux Arts du Hunan, en assurait provisoirement la direction avant son arrestation le 8 mai 2007. Selon son avocat, Mo Shaoping, une femme dont le nom n'est pas cité avait fait une donation de 9000 yuans (environ 900 euros) à la Ligue ; elle aurait ensuite déclaré qu'il s'agissait d'un prêt et demandé à Zhang Zilin de lui signer une reconnaissance de dette de 6000 yuans.

Il s'agissait donc normalement d'un procès civil qui aurait permis de statuer sur cette dette éventuelle et non d'une instance pénale. Le tribunal a siégé à huis-clos, avec seulement les trois juges, le procureur, la plaignante, l'accusé et ses deux avocats. Il n'a fait appel à aucun témoin.

Rappelons que Sun Bu'er, l'ancien responsable de la Ligue, a disparu le 23 mai 2007 et reste introuvable. Les agents de la sécurité ont fouillé son domicile ce même jour et détruit le réseau informatique de la Ligue. (*Boxun*, 22 février)

20 fév.

Les autorités de Hangzhou (Zhejiang) ont convoqué le porte-parole du parti démocratique Gao Haibing, connu pour son action en faveur des droits de l'homme et de la libération de prisonniers politiques comme Lu Gengsong, Chen Shuqing ou Zhu Yufu. Elles lui ont déclaré que son organisation était un ennemi de l'Etat et qu'il devait renoncer à parler en son nom. A l'issue de la réunion, Guo Haibing a déclaré à titre personnel qu'il renonçait à sa fonction de porte-parole du parti démocratique au Zhejiang. (*64tianwang*, 20 février)

19 fév.

La police a détenu pendant douze heures l'avocat de Shanghai Zheng Enchong, connu pour son action en faveur des résidents délogés. Lors de l'absence des policiers, deux individus en civil l'ont frappé pendant quatre heures sur le crâne et au visage. La veille de cette interpellation, l'avocat avait reçu un appel téléphonique de l'Association des Chrétiens de Shanghai qui sollicitait un entretien. (*64tianwang*, 19 février)

13 fév.

La protestataire Feng Yongji est emprisonnée à Shihezi, maison d'arrêt n°2 (Xinjiang), pour communication avec des médias soutenus par l'étranger (États-Unis). Originaire de la province du Xinjiang, Feng Yongji et son mari cherchaient depuis plusieurs années à adresser une plainte aux échelons supérieurs contre les autorités locales. Elle avait informé *64tianwang* le 9 février par téléphone de l'arrestation de son époux par sept membres du Bureau de représentation de Shihezi, au cours d'une visite qu'il effectuait dans un hôpital de la ville de Tianjin. (*64tianwang*, 22 février)

7 fév.

Remise en liberté de quatre hommes et cinq femmes, arrêtés en août 2007 au cours d'un service religieux tenu chez l'un d'entre eux. (*Tears of the Oppressed*, 7 février 2007)

Appareil judiciaire

2 janv.

Le procès du paysan militant des droits civiques Yang Chunlin s'est ouvert à Jiamusi (Heilongjiang) Il est accusé de subversion pour avoir fait circuler en juillet 2007 une pétition « Non aux Jeux Olympiques, oui au droit de l'homme » signée par plus de dix mille personnes au Heilongjiang. On lui reproche aussi ses articles dénonçant la corruption des milieux officiels et qui équivaudraient à des attaques contre le socialisme et les dirigeants du pays.

Il est détenu depuis le 6 juillet 2007. D'après son avocat Li Fangping, le procès concernerait

... suite en page 4

officiellement des « secrets d'État » et comme tel, devait se tenir à huis clos. Ce ne fut pas le cas mais Yang Chunlin a comparu menotté et avec des chaînes aux pieds. Li Fangping a obtenu le retrait des fers mais son client est resté attaché à son siège.

L'avocat entend défendre l'idée que l'opposition aux Jeux Olympiques ne constitue pas une tentative de subvertir le pouvoir d'État. Il n'a pu voir son client et n'a été informé de l'ouverture du procès que la veille de celui-ci, ce qui l'a empêché de préparer la défense comme il l'entendait. Yang encourrait cinq ans de prison.

La famille de Yang n'a pas été autorisée à lui rendre visite depuis sa détention et son téléphone a été mis sur écoute. Yang Chunlin affirme avoir subi des tortures en prison. (*Observatoire pour la protection des Défenseurs des droits de l'homme, 20 février*)

Conflits du travail. Condition ouvrière.

17 fév.

L'explosion d'un stock de dynamite a causé la mort de 24 ouvriers à Wuan (Hebei). Cinq blessés ont dû être hospitalisés. L'accident est survenu dans une mine de fer clandestine située au milieu d'un élevage de sanglier qui lui servait de couverture. Les bâtiments de cette ferme sont entourés de trois murs avec portes d'entrée surveillées. Le propriétaire de la ferme a disparu après l'explosion. (*China Labour Bulletin, 18 février*)

Conflits ruraux

23 fév.

Depuis le 18 février, une centaine de paysans du village de Dongtou (près de Wenzhou, au Zhejiang) tiennent une manifestation assise devant la mairie pour réclamer de justes indemnités pour leurs champs réquisitionnés et détruits par les autorités locales. Ces terres ont été vendues au prix fort à des promoteurs immobiliers ; les paysans n'ont obtenu qu'une vague promesse d'indemnité symbolique et se retrouvent sans ressources. Les moins âgés devront partir chercher du travail en ville pour nourrir leur famille. (*64tianwang, 23 février*)

22 fév.

A Yixing (province du Jiangsu), la police a empêché une soixantaine de paysans de retourner sur leurs champs abandonnés pour y reprendre des cultures. Une quarantaine de policiers arrivés en véhicule les ont menacés d'arrestation sans montrer d'ordre officiel. Ces champs réquisitionnés, il y a deux ans, étaient restés incultes et les agriculteurs n'avaient reçu aucune indemnité. Ces paysans désormais sans ressources, âgés en majorité de cinquante à soixante ans, n'ont aucun moyen de survivre. (*South China Morning Post, 3 janvier*)

21 fév.

Les villageois de Tangdu (Jiangsu) ont signé récemment une lettre collective destinée aux autorités supérieures de Beijing. Le 25 mai 2005, le chef du district Liu Haijiao avait prétendu que Jiang Zemin, Hu Jintao et d'autres hauts dirigeants allaient visiter le district et que le village devait participer aux frais d'accueil. Il avait reçu ainsi à titres divers une somme de 55 000 yuans. Après plusieurs années de réclamations et de protestations, les villageois ont décidé de s'adresser directement au gouvernement. Trois de leurs représentants ont réussi à se rendre à Beijing. L'un des trois a été arrêté ; les deux autres se trouvent dans une situation inquiétante. (*64tianwang, 21 février ; Radio FreeAsia*)

Mouvements populaires et pollution

22 fév.

Les villageois de Shangmankeng, près de Heyuan (Guangdong) luttent pour la fermeture d'une exploitation minière illégale de terres rares (cerium, thulium et lanthanum) située à proximité d'un gisement d'uranium. La pollution du réservoir d'eau qu'elle a provoquée aurait intoxiqué six cents d'entre eux, détruit les ressources piscicoles et les cultures de riz. Les paysans estiment que l'ouverture de cette mine radioactive résulte d'une collusion des autorités locales, des entreprises et des criminels de la triade. Les dirigeants locaux auraient en février 2007 remis la gestion des eaux à trois paysans liés à ce groupe criminel et lancé un appel d'offre pour la mine illégale.

Les villageois ont en vain écrit aux responsables locaux des divers niveaux de la province. Plusieurs

... suite en page 5

d'entre eux ont déjà quitté la zone car ils craignent pour leur vie. Des bandes de voyous armés de tuyaux menacent de mort les protestataires. Les autorités de Heyuan affirment qu'elles ignorent tout de la situation et qu'elles ont déjà fermé en octobre 2007 462 exploitations de terres rares et de fer qui employaient 4.700 ouvriers. A noter que la rivière Dongjiang qui traverse Heyuan est une des ressources d'eau douce pour l'approvisionnement de Hongkong. La Chine est le premier producteur mondial de terres rares. *(Radio Free Asia, 22 février)*

25 janv.

Des milliers d'habitants de Banqiao, district de Chenxi (Hunan), souffrent de maux de têtes, d'enflures et de faiblesses dans les membres qu'ils attribuent à la pollution de l'eau par une mine de vanadium et une unité locale d'acide sulfurique. Vingt-six d'entre eux seulement ont été admis à l'hôpital mais, selon la population, le nombre des intoxiqués est bien supérieur. Aucun fonctionnaire ne répond au bureau local pour la protection de l'environnement. Les villageois de Banqiao s'étaient opposés à la construction des deux exploitations mais leurs protestations s'étaient heurtés à l'intervention brutale d'hommes de main recrutés par les dirigeants locaux. *(Radio Free Asia, 25 janvier)*

Jeux Olympiques 2008

12 janv.

Pour éliminer de la capitale les éléments indésirables dont la présence pourrait entacher l'image des Jeux, les autorités de Beijing impose un permis de séjour pour tous les individus de plus de seize ans extérieurs à la ville et qui veulent y séjourner plus d'un mois pour étude ou pour affaires. Les protestations ont amené l'annulation des frais à verser à la police pour délivrance du dossier. Les avocats Li Subin et Cheng Hai ont déposé plainte pour illégalité de ces mesures, dont l'application amènera un contrôle généralisé des certificats de résidence dans les prochaines semaines. *(R.F.A., 27 février)*

20 fév.

Reporters sans frontières et l'organisation « Article 19 » (appellation en référence à l'art.19 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme) adressent une lettre aux dirigeants des Comités nationaux olympiques et au président du Comité olympique européen pour leur demander de « prendre à bras le corps » la question des Droits de l'Homme en Chine. Ils saluent les initiatives prises par les comités suédois et norvégiens pour informer les athlètes de la situation en Chine. Ils affirment que l'article 51 de la Charte Olympique n'interdit nullement aux athlètes de prendre position sur la question des droits de l'homme. *(Reporters sans frontières et Article 19, 20 février)*

19 fév.

Selon le directeur adjoint du Comité de Construction de Beijing, 14.901 personnes relevant de 6.037 foyers ont dû déménager pour la construction du village des Jeux Olympiques et leurs souhaits personnels ont été respectés. Cependant, les statistiques du Centre international du droit d'habitation et des problèmes d'expulsion montrent que 1,25 million d'habitants ont été contraints de quitter leur demeure. L'ampleur de la différence entre les deux chiffres s'expliquerait ainsi : le premier ne compte que les habitants des quartiers où se sont ouverts les chantiers ; le second regroupe la totalité des personnes déplacées par suite de tous les travaux d'embellissement de la capitale. *(B.B.C., 20 février)*

Minorités ethniques

21 fév.

Un affrontement a opposé les forces chinoises à des centaines de Tibétains réunis pour une rencontre annuelle de prière (Monlam Festival) dans le district de Rebkong (Tongren en chinois) de la province du Qinghai. Quelque deux cents moines auraient été incarcérés et frappés puis la majorité d'entre eux, relâchés. Sept véhicules officiels ont été abîmés. La zone de Rebkong avait été le centre d'une campagne lancée, il y a deux ans, par le Dalai Lama contre le port de vêtement de fourrures. *(Radio Free Asia, 22 février 2008)*

27 janv.

Une attaque policière contre un groupe de « terroristes » à Ouroumtchi (Xinjiang) a fait deux morts et quinze prisonniers. Cinq policiers ont été blessés dans l'opération par des jets de grenades artisanales. *(Xinhua, 18 février)*

Hongkong

10 fév.

L'évêque coadjuteur John Tong, nommé par Benoît XVI en janvier pour succéder au cardinal Joseph Zen (76 ans), a déclaré que sa principale tâche était de nouer des liens avec les catholiques du territoire communiste et qu'il ne sacrifierait aucun principe, se conformant aux règles établies par le cardinal. Ce dernier a toujours plaidé pour la justice sociale et la démocratie à Hongkong ; il s'était joint à la marche en faveur du suffrage universel pour les élections de 2012. (RTHK, 10 février)

Informations diverses

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

24 fév. Selon le Ministère de la Santé, les maladies transmissibles par le sang ou par les rapports sexuels comme le sida et la syphilis ne cessent de se développer. En 2007, le nombre des personnes séropositives a augmenté de 45% par rapport à 2006 ; celui des malades atteints de syphilis, de 24%. Le virus du sida, qui autrefois se transmettait essentiellement par les seringues, se transmet aujourd'hui surtout par les relations sexuelles. Une campagne publicitaire à la télévision encourage l'utilisation des préservatifs, principal moyen pour l'instant de lutter contre ces maladies. (Boxun, 24 février)

19 fév. La Chine projette d'envoyer cette année dix satellites dans l'espace, dont la navette Shenzhou VII, deux satellites d'environnement, un satellite de météorologie et un satellite de télécommunication. Shenzhou VII permettra de jeter les bases d'une station spatiale. Un « atterrissage » sur la lune est prévu dans les dix années prochaines. (Xinhua)

18 fév. Selon le ministère de la Santé, 44,36% de l'eau destinée à la boisson en milieu rural ne correspond pas aux exigences d'hygiène officielles. Ce pourcentage est une moyenne entre 40,44% des eaux de surface et 45,94% des eaux souterraines. (Xinhua, 18 février)

21 janv. Les entreprises privées chinoises employaient près de 200 millions de personnes en septembre 2007, selon un document émanant de la Fédération de l'industrie et du commerce. 110 millions d'entre eux seulement seraient enregistrés. La Chine comptait à cette date 5,39 millions d'entreprises privées. (Xinhua, 8 février)

8 fév. Depuis l'ouverture de la ligne en juillet 2006 et jusqu'à la fin 2007, 5,95 millions de personnes ont emprunté la ligne Qinghai-Tibet (1.956 kilomètres). Selon le bureau régional du tourisme, ce chiffre correspond à 43% de l'ensemble des touristes visitant le Tibet. Les revenus du tourisme représenteraient 14,2% du produit intérieur de la région autonome. (Xinhua, 8 février)

SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-press, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., China Information Center, Boxun, China Labour Bulletin, Chine-Infos, Chinese Human Rights Defenders, Confédération internationale des syndicats libres, Dajiyuan (La Grande Époque), Fondation Duihua, Guancha, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, I.F.E.X. (Echange international de la liberté d'expression), Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Ming Pao, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, South China Morning Post, The Standard, Wen Wei Po.

ANNEXES

QUELQUES CHIFFRES SUR LES VICTIMES DES ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

Les données ci-dessous sont des minima pour les catégories concernées : journalistes, ouvriers, avocats et militants des droits civiques. Elles ne comprennent pas les personnes relevant de ces catégories appréhendées de longue date et maintenues en détention.

Surtout, elles ne concernent ni les pratiquants des religions non enregistrées, ni les responsables anonymes de groupes de protestataires appréhendés dans la capitale, ni ceux des groupements ruraux qui contestent les réquisitions arbitraires de terrains et les conditions de leurs évictions, ni plus généralement, une bonne part des militants de la dissidence.

- A mi-février, on comptait vingt-huit journalistes en prison, dont dix-huit pour avoir diffusé des textes sur le réseau internet. Les motifs de détention officiels sont très souvent « l'incitation à la subversion du pouvoir d'Etat » et parfois « l'espionnage » ; mais les motifs réels sont la dénonciation de la corruption des autorités locales, le soutien à des mouvements protestataires ruraux ou urbains, ou encore des appels à la démocratie. (Sources : Reporters sans frontières et Comité pour la protection des journalistes)
- Une liste dressée en août 2007 donne les noms de vingt-quatre ouvriers détenus, le plus souvent pour avoir voulu mener des actions en dehors du syndicat officiel ou pour avoir tenté de constituer une organisation syndicale indépendante. (Source : China Labour Bulletin)
- Soixante-cinq cyberdissidents détenus en 2007 ; une cinquantaine aujourd'hui. Fermeture ou suspension de 2.676 sites en 2007. (Sources : Reporters sans frontières et A.I.D.H.)
- Au début de 2008, la situation dans le domaine judiciaire était la suivante, après que les intéressés se sont portés défenseurs de militants des droits civiques ou de victimes de réquisitions arbitraires : 1) deux avocats et trois conseillers juridiques emprisonnés. 2) onze avocats et cinq conseillers juridiques soumis à des pressions et menaces physiques et morales graves. 3) Cinq avocats privés du droit d'exercer par l'administration locale (Source : Groupe Chine de la Ligue des Droits de l'Homme)
- L'accusation classique d'incitation à la subversion du pouvoir d'Etat a permis de sanctionner quarante et un militants des droits civiques. (Source : Human Rights Defenders, liste datée du 8 janvier 2008)

Le comité pour la protection des journalistes note que la Chine vient en tête, neuf ans de suite, pour le nombre de journalistes emprisonnés.

J.O. ET TEXTES DE REFERENCE

- « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression ; ce droit inclut la liberté d'affirmer des opinions sans interférence et de rechercher, recevoir et transmettre des informations et des idées par tous les moyens et sans tenir compte des frontières. »

Article 19 de la Déclaration universelle des Nations Unies sur les droits de l'homme.

- « Aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique. »

Article 51.3 de la Charte olympique.

Cette interdiction vaut pour l'ensemble des emplacements olympiques mais ne peut s'appliquer à l'extérieur de ces derniers, ce qui serait enfreindre l'article 19 de la déclaration universelle des droits de l'homme dont la Chine est signataire.

Bibliographie :

Les massacres de la Révolution culturelle. Textes réunis par Song Yongyi. Traduction Marc Raimbourg. Préface de Marie Holzman. Buchet-Chastel. 2008.

Memories of Life in Lhasa Under Chinese rule. Tubten Khetsun. Columbia University Press. 2008

POUR NOUS CONTACTER, écrire à :
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de votre mail : «Groupe Chine».